



Claude Saegerman

Professeur ordinaire
Université de Liège
Faculté de Médecine Vétérinaire
Unité de Recherche en Epidémiologie et Analyse de Risques appliquées aux sciences vétérinaires
Fundamental and Applied Research for Animal and Health (FARAH) Center
Liège

Curriculum:

Jusqu'à septembre 2005, Claude Saegerman était le Directeur du secrétariat scientifique du Comité scientifique de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA). Actuellement, il est professeur ordinaire et directeur de l'Unité de Recherche en Epidémiologie et Analyse de Risques appliquées aux sciences vétérinaires (UREAR-ULg). D'octobre 2007 à octobre 2009, il a été Vice-Président du Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires et d'octobre 2009 à septembre 2013 il a été Président du même Département. Il est actuellement Président de la Cellule Facultaire de Biosécurité au sein de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université Liège.

Claude Saegerman a été titulaire du titre de docteur en médecine vétérinaire en 1986. Il a obtenu une maîtrise en sciences en épidémiologie en 1992 et un doctorat en sciences vétérinaires en 2004. Il a été reconnu en 2005 comme diplomate du Collège européen de santé publique vétérinaire. Il a reçu plusieurs prix scientifiques (inter)nationaux, le plus récent étant celui décernée par l'Académie royale de médecine de Belgique pour une contribution originale à la connaissance du virus émergent de la fièvre catarrhale du mouton en Europe.

Claude Saegerman est membre de plusieurs comités scientifiques tels que le Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA depuis 2008, le comité d'experts spécialisé en santé animale de l'Agence nationale française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) depuis 2006 (vice-président depuis 2018), le groupe vecteurs de l'Anses depuis 2018 (vice-président), le groupe ad hoc d'avis scientifique consultatif sur les vaccins inactivés de la fièvre catarrhale ovine de l'Agence européenne des médicaments (EMA) depuis 2010, le réseau BEOH depuis 2019, le Risk Assessment Group Covid-19 Animals en Belgique depuis 2020, également membre de plusieurs groupes de travail de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire depuis 2010, comme ceux concernant le virus de la fièvre catarrhale ovine, le virus de Schmallenberg et les indicateurs épidémiologiques de l'inspection des viandes ; le virus EBOLA et l'adultération de la cire d'abeille. Il est également membre du réseau d'échanges sur les risques émergents de l'EFSA depuis 2010 et membre du Conseil scientifique consultatif relatif à un projet intitulé « *Validating refining and encouraging the implementation of honey bee Best Management Practices to improve colony health* », institué au sein du Comité de l'Association de santé animale aux Etats-Unis, USDA (2016-2018). Il est le président de l'Association d'Epidémiologie et de Santé

Animale (AESA) en Belgique depuis 2007. Il est membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique depuis 2016 (Président de la 6^{ème} section de médecine vétérinaire).

Les recherches actuelles portent principalement sur l'épidémiologie quantitative (numérique) et l'analyse des risques, la sécurité alimentaire (agents pathogènes et produits chimiques), la mise au point de méthodes de détection clinique précoce et la compréhension de la dynamique de l'infection des maladies émergentes (à transmission vectorielle et/ou zoonotiques), les maladies des abeilles et les pratiques de gestion, ainsi que sur la hiérarchisation des maladies animales et de leurs facteurs d'influence, sur la base d'une approche interdisciplinaire et de l'utilisation de l'approche "One Health" et de la médecine factuelle, et l'évaluation des mesures de lutte contre les maladies (y compris l'analyse coûts-avantages et le modèle de croyance en la santé). Récemment, il a développé de nouveaux projets sur la résistance aux antimicrobiens en Belgique et en Amérique latine.

L'UREAR-ULg a une production scientifique qui suit une courbe ascendante depuis sa création avec un score élevé de 250 publications référencées dans la US National Library of Medicine depuis 2010. Avec l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE), il fut l'un des rédacteurs d'une monographie sur la fièvre catarrhale du mouton. Facteur H : 38

Expertise :

Épidémiologie quantitative, Analyse quantitative des risques (agents pathogènes et produits chimiques), Sécurité alimentaire, Infectiologie, Prévention et contrôle des maladies, Maladies obligatoires, Zoonoses, Maladies émergentes, Maladies transfrontalières, Maladies à transmission vectorielle, Biosécurité, Élevage, Maladies des abeilles, Animaux de compagnie, Chaîne alimentaire, Prise de décision, Exploration des données, Épidémiologie numérique, Intelligence artificielle.

Publications :

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/?term=Saegerman+C>



Claude Saegerman

Full Professor
University of Liège
Faculty of Veterinary Medicine
Research Unit of Epidemiology and Risk Analysis applied to Veterinary Sciences
Liège
Fundamental and Applied Research for Animal and Health (FARAH) Center

Curriculum:

Until September 2005, Claude Saegerman was the Director of the scientific secretariat of the Scientific Committee established at the FASFC. Currently, he is a full professor and head of Research Unit of Epidemiology and Risk Analysis applied to Veterinary Sciences (UREAR-ULg). From October 2007 until October 2009, he was vice-head of the Department of Infectious and Parasitic Diseases and from October 2009 until September 2013, he was the head of the same Department. Currently he is the head of the biosecurity unit at the Faculty of Veterinary Medicine, University of Liege, Belgium.

Claude Saegerman graduated as doctor in veterinary medicine in 1986. He got a master of sciences in epidemiology in 1992 and a PhD in veterinary sciences in 2004. He was recognized in 2005 as diplomate of the European College for Veterinary Public Health. He received several (inter)national scientific awards, the most recent being granted by the Belgian Royal Academy of Medicine for an original contribution to the knowledge of the emerging Bluetongue virus in Europe.

Claude Saegerman is member of several scientific committees like the Scientific Committee established at the FASFC since 2008, the expert committee specialized in animal health of the French Agency for Food, Environmental and Occupational Health and Safety since 2006 (vice-president since 2018), the working group of vectors of the French Agency for Food, Environmental and Occupational Health and Safety since 2018 (vice-president), the Veterinary Ad Hoc Scientific Advisory Group on an inactivated Bluetongue vaccine at the European Medicines Agency since 2010, the BEOH network since 2019, the Risk Assessment Group Covid-19 Animals in Belgium since 2020. He is also member of several working groups of EFSA since 2010 concerning the Bluetongue virus, the Schmallenberg virus, epidemiological indicators of the meat inspection, EBOLA and adulteration of beeswax. He is also member of the Emerging Risks Exchange Network from EFSA since 2010 and was member of the Scientific Advisory Board of the United States Animal Health Association Committee (USDA) on Validating refining and encouraging the implementation of honey bee Best Management Practices to improve colony health Grant (2016-2018). He is the chair of the Belgian Association of Animal Health and Epidemiology since 2007. He is titular member of the Royal Academy of Medicine of Belgium since 2016 (President of the sixth section in veterinary medicine).

Current research is mainly conducted on quantitative (digital) epidemiology and risk analysis, food safety (pathogens and chemicals), the development of methods for early clinical detection and understanding dynamics of infection of emerging (vector-borne and/or zoonotic) diseases, bee diseases and management practices, also for prioritizing animal diseases and their drivers, based on an interdisciplinary approach and use of One Health approach and evidence-based medicine, and evaluation of disease control measures (including cost-benefit analysis and Health Belief Model). Recently he developed a new project on antimicrobial resistance in Belgium and Latin America.

The UREAR-ULg has a scientific output following an upward trend since its inception with more of 250 publications referenced in the US National Library of Medicine since 2010. Along with the World Organization for Animal Health, (OIE), he was one of the editors of the bluetongue monograph. H-index: 38.

Expertise:

Quantitative Epidemiology, Quantitative Risk analysis (pathogens and chemicals), Food Safety, Infectiology, Prevention and control of diseases, Mandatory diseases, Zoonotic diseases, Emerging diseases, Transboundary diseases, Vector-borne diseases, Biosecurity, Livestock, Bee diseases, Pets, Food Chain, Decision-making, Data mining, Digital epidemiology, Artificial intelligence.

Scientific publications:

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/?term=Saegerman+C>



COMITE SCIENTIFIQUE
institué auprès de l'Agence fédérale
pour la Sécurité de la Chaîne
Alimentaire

NOM:Claude Saegerman

DATE: ...31/01/2025.....

DÉCLARATION GÉNÉRALE D'INTÉRÊTS SUR L'HONNEUR
(Version Mai 2017)

Cette déclaration reflète **les intérêts généraux (les liens)** de l'expert avec les activités de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) : le contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire.

La présence d'un intérêt ne signifie pas automatiquement l'existence d'un conflit d'intérêts. Ceci est examiné, au cas par cas, par le Bureau du Comité scientifique sur base de **la déclaration d'intérêts par dossier individuel**. Quand **un conflit d'intérêts** est constaté, des mesures appropriées sont prises afin de garantir le fonctionnement indépendant du Comité scientifique.

Les conflits d'intérêts sont mentionnés dans les avis publiés sur le site internet du Comité scientifique.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Vu la Loi du 4 février 2000 relative à la création de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, article 8 ;

Vu l'arrêté royal du 19 mai 2000 relatif à la composition et au fonctionnement du Comité scientifique institué auprès de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, article 2 ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Comité scientifique, article 4 ;

Vu le code déontologique du Comité scientifique ;

Je déclare ne pas appartenir au conseil d'administration, à la direction ou au personnel d'un établissement à but lucratif mettant des produits alimentaires sur le marché et qui est soumis au contrôle de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire.

Je déclare informer sans retard le Président du Comité scientifique s'il se produit une modification à cette situation.

Je déclare m'engager à respecter les dispositions du règlement d'ordre intérieur et du code déontologique.

Je déclare m'engager à agir indépendamment de toute influence externe.

<input checked="" type="checkbox"/>	Je déclare soumettre une déclaration d'intérêts pour chaque dossier individuel.
<input checked="" type="checkbox"/>	Je déclare ne pas avoir d'intérêt lié aux activités de l'AFSCA : le contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire.
<p>Le cas échéant, si vous avez bien des liens avec les activités de l'AFSCA (le contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire), veuillez indiquer parmi les situations mentionnées ci-dessous lesquelles sont d'application pour vous. (Terme à envisager : les 3 dernières années)</p>	
<input type="checkbox"/>	Je déclare avoir des intérêts financiers (revenus personnels) qui sont en rapport avec les activités de l'AFSCA. Ces intérêts seront expliqués plus en détail dans la déclaration d'intérêts par dossier individuel.
<input type="checkbox"/>	Je déclare avoir des liens familiaux (au premier degré ou cohabitant) qui sont en rapport avec les activités de l'AFSCA. Ces intérêts seront expliqués plus en détail dans la déclaration d'intérêts par dossier individuel.
<input type="checkbox"/>	Je déclare avoir des droits de propriété intellectuelle (ex. : brevet) qui sont en rapport avec les activités de l'AFSCA. Ces intérêts seront expliqués plus en détail dans la déclaration d'intérêts par dossier individuel.
<input type="checkbox"/>	Je déclare avoir des activités professionnelles (ex. : recherche scientifique, formation, services, consultance, analyses, ...) qui sont en rapport avec les activités de l'AFSCA. Ces intérêts seront expliqués plus en détail dans la déclaration d'intérêts par dossier individuel.
	Claude Saegerman (Sé.)